

L'osello on l'osella vénitienne

Autor(en): **Trachsel, C.-F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **5 (1886)**

Heft 8

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Qui nous dira l'histoire du coin sans marque, si elle ne se confond pas avec celle du coin AB ?

BERNE, 20 octobre 1886.

L^s LEROY.

L'osello ou l'osella vénitienne.

Dans une assemblée de la Société de numismatique de Vienne, en Autriche, M. le docteur Guido Werdnig a fait une conférence sur les *oselli* ou *oselle* de Venise. Son travail qui est d'un haut intérêt doit être publié plus tard. En attendant, nous désirons dire quelques mots à ce sujet qui nous a attiré pour deux raisons, à savoir premièrement sous le rapport numismatique et en second lieu relativement à l'étymologie du mot. On nomme *osello* ou *osella*, au pluriel *oselli* et *oselle*, des pièces d'argent, de la grandeur d'un demi-écu, frappées dans l'origine comme *médailles commémoratives*, mais dont on fixa plus tard la valeur vénale pour s'en servir comme monnaie courante.

Rien de plus intéressant que l'histoire de l'origine de ces médailles qui explique en même temps la signification du terme employé pour les désigner.

On sait que les Vénitiens parlent un dialecte qui diffère beaucoup du pur toscan. Ainsi le nom de *Doge*, donné au président électif de la république, n'est qu'une corruption de *Duca*, qui signifie *Duc*.

Osello, au féminin *osella*, signifie *oiseau*, en toscan *uccello*.

Notre patois vaudois, qui a tant d'analogie avec l'italien, nous offre aussi les mots *osé* et *izalla* dans la même signification.

Or, voici l'histoire de la monnaie en question : Conformément à un ancien usage établi dans l'antique et opulente République de Venise, surnommée en italien : *Venezia la bella*, le Duc ou Doge avait la coutume de faire à Noël aux membres du Grand Conseil un cadeau de cinq canards sauvages, ce qui était considéré comme une redevance. Cependant, comme il n'était pas toujours possible d'obtenir à l'époque voulue un nombre suffisant de ces *oiseaux*, le Grand Conseil décréta, le 28 juin 1521, qu'à l'avenir des médailles seraient distribuées à la place du gibier à plumes. Un

autre décret régla la forme et le dessin de ces médailles. Telle est l'origine du nom des *oselli*, dont la valeur fut plus tard tarifée à 78 soldi.

Il existe une magnifique série de ces médailles-monnaies, dont plusieurs rappellent des événements historiques de l'époque où elles furent frappées.

Au *droit* on voit Saint Marc assis donnant au Doge agenouillé devant lui l'étendard de la République sur lequel est représenté le lion ailé de Saint Marc.

Le *revers* rappelle quelque haut fait des armées de la République ou un autre événement historique. Le diamètre de la pièce est celui d'un demi-écu.

Voyez pour d'autres détails : *Schmieder's Handwörterbuch der gesammten Münzkunde*, *Köhler's Münzbelustigung*, vol. III, page 153, et *Benaven*, caissier italien, planches 112 à 119.

Lausanne, le 5 novembre 1886.

C.-F. TRACHSEL, Dr.

L'écusson fédéral.

Nous avons parlé à plusieurs reprises de l'écusson fédéral et, dernièrement encore, nous critiquions celui des nouvelles pièces de 20 francs, qui, disions-nous, n'était pas correct.

Quelques mots d'histoire à ce sujet nous paraissent nécessaires dans notre *Bulletin*. Avec ces quelques notes empruntées à divers auteurs considérés, nos lecteurs pourront mieux juger la question qui ne manquera pas de se présenter souvent encore. Nous avons dit que, sur nos dernières pièces de 20 francs, la croix était *orlée*, c'est-à-dire bordée également dans tous ses contours, ce qui était inexact.

Aujourd'hui, on prétend, d'après certain document trouvé au Palais fédéral, dit-on, que la croix ne doit plus être composée de cinq carrés parfaits.

Nous aimerions bien connaître ce fameux document et le publier en entier dans notre *Bulletin*, afin d'établir une bonne fois la règle sur laquelle on puisse se baser pour l'avenir ; en attendant, citons nos notes.